



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2010

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil dix, le dix-sept mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON (du point 7 au 11) – M. P. RACINE – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme M. REUZE – Mme C. GAUTHIER.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY - Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON par M. D. VIGNEULLE (du point 1 au point 6) - Mme M. FLEURY par M. P. RACINE – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD - M. R. ZALLIO par Mme C. GAUTHIER.

Absents :

/

M. P. SAINSARD a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le budget supplémentaire 2010.
- ADOPTE les admissions en non-valeur 2010.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE la demande d'attribution de la réserve parlementaire pour des travaux de rénovation du gymnase Paloisel.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- FIXE la tarification 2010 des ateliers de loisirs d'été.
- APPROUVE la demande de subvention dans le cadre du renouvellement urbain (2ème tranche 2010).
- APPROUVE le projet de Contrat pour l'eau de la vallée de l'Yerres aval et du Réveillon.
- APPROUVE la désaffectation et le déclassement du domaine public communal d'une partie des parcelles cadastrées AE n°565 et AE n°580 sises rue d'Icare, en vue d'une cession à la SA d'HLM Trois Moulins Habitat dans le cadre du projet de résidentialisation et de requalification des espaces extérieurs de l'ensemble immobilier, après enquête publique.
- ADOPTE le classement dans le domaine public communal d'une partie des parcelles cadastrées AE n°9 et AE n°12 sises rue d'Icare, appartenant la SA d'HLM Trois Moulins Habitat, après enquête publique.
- ADOPTE la dénomination de voies communales.

Guy GEOFFROY
Député Maire

